

TERRITOIRE SUD ISERE

Fonction	Etat des lieux	Principaux éléments à intégrer dans les réflexions	Préconisations d'actions d'aménagement et de gestion dans le cadre d'un développement durable
Agricole	<p>Secteur Vizille (Sud grenoblois - plateau de Champagnier)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fortement sous influence périurbaine - Zone céréalière conséquente <p>Secteur Oisans</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zone de montagne et haute montagne - Agriculture ayant connu une forte déprise de part les contraintes naturelles importantes - Précarité foncière très importante - Systèmes d'élevages traditionnels tournés vers la viande (ovins, bovins) ou le lait avec transformation (pas de collecte). - Plaine de Bourg d'Oisans constituant un point central de l'organisation agricole - Transformation et vente directe importante - Valorisation des productions dans le cadre de la restructuration de l'abattoir de Bourg-d'Oisans - Systèmes extensifs basés sur l'exploitation de prairies de fauche, pâtures et alpages <p>Secteur Matheysine-Beaumont-Valbonnais (Valmontheys)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agriculture confrontée aux difficultés du relief, du climat et des sols - Dominante polyculture élevage à majorité bovin lait et viande - Initiatives de diversification (transformation et vente directe) 	<p>Secteur Vizille (Sud grenoblois - plateau de Champagnier)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Schéma directeur de la région grenobloise - Pression urbaine - Gestion de l'espace - Diversification des exploitations <p>Secteur Oisans et secteur Matheysine Beaumont Valbonnais (Valmontheys)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien de l'activité agricole et pérennité des exploitations agricoles (y compris dans les villages de l'Oisans) - Fort potentiel agricole de la plaine de Bourg d'Oisans - Valorisation des produits et organisation collective - Maintenir des paysages ouverts et entretenus - Articuler activités agricoles et objectifs environnementaux 	<p>Secteur Vizille (Sud grenoblois - plateau de Champagnier)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les préconisations du schéma directeur par rapport aux limites d'urbanisation - Protéger les espaces mécanisables et les sièges d'exploitation - Favoriser l'installation et la reprise d'exploitations - Encourager la diversification vers les produits de qualité et les services - Organiser et gérer la fréquentation des espaces par les citoyens - Concilier le développement agricole, la protection du milieu naturel et le paysage (lutte contre la déprise agricole, gestion des intrants et des effluents organiques, entretien des milieux sensibles, élimination des encombrants et des déchets agricoles, intégration du bâti agricole) <p>Secteur Oisans et secteur Matheysine Beaumont Valbonnais (Valmontheys)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre attentif aux incidences territoriales liées aux choix de la liaison autoroutière Grenoble/Sisteron - Conforter les exploitations existantes et favoriser l'installation de jeunes sur des structures foncières pérennes - Créer des structures foncières transmissibles, améliorer la collaboration agriculteurs-propriétaires - Protéger les terres mécanisables et les sièges d'exploitation - Etablir un partenariat entre agriculteurs, collectivités et acteurs du territoire pour une bonne prise en compte des intérêts agricoles dans les documents d'urbanisme et les procédures d'aménagement et de développement - Clarifier les rôles de chacun dans la gestion des espaces (agriculteurs, collectivités, associations ...) - Encourager la mobilisation collective des agriculteurs (abattoir de Bourg d'Oisans, CUMA,) - Identifier des produits, les signes de qualité autour d'une charte, développer les circuits courts, promouvoir pays-paysage-produits ; organiser la promotion et la vente collective - Améliorer l'exploitation des terrains non mécanisables (accès, équipement des parcs, entretien ...)
Forestière	<ul style="list-style-type: none"> - Grande région montagneuse à relief très accidenté dont les forêts ont un rôle essentiel de protection - Secteur difficile au niveau de l'exploitation forestière : production faible, forêts inaccessibles et coûts élevés des dessertes (routes et câbles) - En Oisans : 2/3 de forêts communales - En Matheysine : forêts privées majoritaires - Peu de valorisation du bois et absence d'industries utilisatrices - Présence d'une association de propriétaires (Association Forêts Vercors Trièves Beaumont Matheysine - AFVTBM) 	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de production forestière assez faible - Rôle de protection à l'égard des risques naturels - Filière bois énergie - Risque d'incendie 	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les secteurs productifs et les peuplements existants pour assurer une gestion forestière plus rémunératrice ; réaliser les dessertes correspondantes - Encourager la gestion des forêts privées ; favoriser les regroupements et échanges entre propriétaires - Accentuer les plantations sur banquettes dans les secteurs avalancheux - Favoriser et développer l'utilisation du bois énergie - Gérer la fréquentation périurbaine (Sud grenoblois) - Encourager la trufficulture dans les zones favorables
Préservation de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Parc National des Ecrins (nombreux inventaires et suivis faune flore) - Procédure Natura 2000 sur Plateau d'Emparis - Plaine de Bourg d'Oisans - Prairies de fauche du col d'Ornon - Zone centrale du Parc National des Ecrins - Taillefer - Obiou/Souloise - Plusieurs secteurs protégés (réserves naturelles du Haut Vénéon, du Haut Béranger et du lac Luitel ; réserve intégrale de Lauvitel ; réserve naturelle volontaire à Jarrie ; arrêté préfectoral de protection de biotope à Lanchâtra - commune de Saint-Christophe-en-Oisans) - Ripisylve de la vallée du Drac - Présence du loup depuis 1998 	<ul style="list-style-type: none"> - Secteurs remarquables identifiés (notamment zones humides, coteaux secs pâturés ...) - Espèces rares - Equilibre grands prédateurs/pastoralisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir, en les contractualisant, les pratiques agricoles qui ont permis à ces zones de perdurer - Etablir des contrats Natura 2000 - Développer les collaborations engagées avec les partenaires dans le cadre du territoire de concertation des Contrats d'Agriculture Durable - Continuer le suivi des populations de Râle des genêts en Matheysine (bio indicateur) - Suivre l'évolution de la tourbière du lac Luitel (pollution par les sels et les métaux lourds) - Promouvoir les actions favorisant la coexistence pastoralisme/loup

<p style="text-align: center;">Gestion de la ressource en eau</p>	<p>- Zone recouvrant plusieurs bassins hydrographiques :</p> <p>. rive droite du Drac moyen, bassins de la Jonche, de la Bonne, et de la Romanche</p> <p>- Diversité de situation pour l'assainissement des collectivités</p> <p>- Diversité de situation de l'alimentation en eau potable</p> <p>- Nappes Vallée de Bourg d'Oisans et confluence de l'eau d'Olle, et moyenne romanche, d'intérêt prioritaire</p>	<p>- Territoire concerné par le SAGE Drac-Romanche – Thématiques principales relevées par l'état des lieux : qualité des eaux superficielles, assainissement du plateau matheysin, morphologie des cours d'eau et dynamique des milieux associés, influence des ouvrages hydroélectriques - pour le bassin de la Romanche enjeux spécifiques complémentaires liés aux rejets industriels et à l'importance stratégique de la qualité de la nappe</p> <p>- Mise en conformité des rejets par rapport aux objectifs de qualité</p> <p>- Sécurité de l'alimentation en eau potable</p>	<p>- Se référer aux orientations du SAGE en cours d'élaboration – Mettre en place une dynamique locale adaptée aux enjeux du plateau matheysin</p> <p>- Améliorer les performances des systèmes d'assainissement des collectivités (délimitation des agglomérations, mise en conformité des rejets échéances 2000 et 2005)- Intégrer les objectifs de la directive-cadre</p> <p>- Améliorer le traitement et le suivi de la distribution, et le regroupement de l'exploitation</p>
--------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------